Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur DEPARTEMENT DE LA LOZERE situé sur la commune de MENDE.

Article 1 : Objet de la consultation

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

Type de Marché:

Marché de fournitures

Procédure et forme de marché :

Les prestations feront l'objet d'un marché passé en procédure adaptée, conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les produits demandés :

- Produit n°1 Confiture (Panachage obligatoire Châtaigne + fruits locaux (préférence gratte cul et myrtille ou mûre) majorité châtaigne (environ 5kg ou 20 unités de 250g minimum)) certifié Bio ou équivalent 10Kg (réponse le 31/03/2025 au plus tard) Livraison le : 10/04/2025 10 jours de délai de livraison
- Produit n°2 Glace et sorbet (Pot individuel (environ 70ml) Panachage obligatoire : Châtaigne 50 unités, pomme/coing 30 unités, parfums locaux (myrtille, gratte cul, etc) 15, parfum classique (vanille) 25 unités de chaque Préciser : DLC, origine matières premières, valeurs production) certifié Bio ou équivalent 120Unité(s) (réponse le 31/03/2025 au plus tard) Livraison le : 10/04/2025 10 jours de délai de livraison
- Produit n°3 Jus de fruit (Fruits locaux Panachage possible Merci de préciser : DLC, origine matières premières, valeurs ou atouts du mode de production) 18Litre(s) (réponse le 31/03/2025 au plus tard) Livraison le : 10/04/2025 10 iours de délai de livraison
- Produit n°4 Sirop (4 litres de sirop panachage obligatoire : 1 litre sirop de châtaigne, 1 litre de sirop de myrtille, 1 litre de sirop de framboise, 1 litre de sirop de fraise) 4Litre(s) (réponse le 31/03/2025 au plus tard) Livraison le : 10/04/2025 10 jours de délai de livraison

Modalités de livraison :

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : Livraison OBLIGATOIRE au Domaine de Boissets (causse de Sauveterre - commune de St Enimie) Contacter Valentine Dourlens 04 66 49 95 73 ou 07 88 19 72 26 email à contacter boissets@lozere.fr

Spécifications complémentaires :

Livraison entre 9h et 14h30.

Informations supplémentaires :

Livraison OBLIGATOIRE le jeudi 10 avril 2025 de 9h00 à 14h30 au Domaine de Boissets (causse de Sauveterre - commune de St Enimie) Contactez Valentine Dourlens 04 66 49 95 73 ou 07 88 19 72 26 email à contacter boissets@lozere.fr

Date limite de remise des offres :

31/03/2025. à minuit.

Article 2: Jugement des offres

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés cidessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette forme de consultation.

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- Prix (en € HT au kilo ou unitaire) 50%
- Qualité du produit (traçabilité) (Certificat d'origine des matières premières) 30%
- Mode de production des denrées (agriculture biologique ou équivalent) (Attestation du label biologique communautaire ou national ou équivalent) – 10%
 - Services proposés (condition de livraison) (Aptitude à respecter les lieu et date de livraison) 10%

Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

Elimination des offres :

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

Coordonnées de l'acheteur :

- DEPARTEMENT DE LA LOZERE
- Sophie PANTEL
- 4 RUE DE LA ROVERE
- 48000 MENDE

Responsable des achats : Carine BONNET

Téléphone : 04 66 49 95 16Courriel : cbonnet@lozere.fr

Recours

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal administratif : Tribunal Administratif de Nîmes